

CHANGEMENTS ET CONTINUITÉ DANS LA CONGRÉGATION DU SAINT-SACREMENT

COMME TOUS les Instituts religieux, la Congrégation du Saint-Sacrement a procédé à la « rénovation adaptée » demandée par Vatican II selon le double critère :

- du retour aux sources, c'est-à-dire à l'inspiration originelle de l'Institut,
- et des conditions nouvelles de l'existence ¹.

Ce qui pouvait apparaître de prime abord comme une simple « mise à jour » des textes de référence – les *Constitutions* en particulier – a provoqué en réalité une prise de conscience beaucoup plus profonde et, pour certains, une crise. Il ne s'agissait pas seulement de « supprimer ce qui était désuet », comme le demandait le texte conciliaire, mais bien de redéfinir le caractère propre d'un Institut, de discerner les richesses ou les limites d'un patrimoine vieux de plus d'un siècle, de proposer une nouvelle

1. Je me permets de renvoyer à l'article que j'ai publié, « L'évolution de la dévotion eucharistique dans une congrégation religieuse », dans *La Maison-Dieu*, n° 203, 1995, p. 85-96. Cet exposé, dans le cadre du Colloque de Lourdes, a été conçu comme une introduction.

présentation du charisme du fondateur, saint Pierre-Julien Eymard (1811-1868).

Ce fut un travail long, ardu, qui a été conduit à tous les niveaux de la Congrégation et qui a été l'œuvre du Chapitre général de rénovation. Mon propos n'est pas de retracer cette histoire², qui a duré près de 20 ans, mais de dégager les grandes lignes de ce travail de recherche, de reformulation en ce qui concerne le culte de l'eucharistie et, d'une façon spéciale, l'adoration eucharistique.

L'héritage du XIX^e siècle

Lorsque le p. Eymard reçoit sa « grâce de vocation » à Fourvière, le 21 janvier 1851, – il est alors mariste –, son intuition s'inscrit dans le cadre du renouveau du culte eucharistique au XIX^e siècle en France et comme une réponse à un besoin pastoral.

Deux ans plus tôt, au mois de janvier 1849, à l'occasion d'une visite à la communauté mariste de Paris, rue du Montparnasse, il a été frappé par les « œuvres eucharistiques » qui se développent dans la capitale : en 1843, l'institution des « Quarante Heures » selon la pratique romaine, sous l'impulsion de Mlle de Mauroy, avec l'aide de l'abbé de la Bouillerie ; en 1848, la fondation de l'*Adoration Réparatrice* par Théodelinde Dubouché et la création de l'*Adoration Nocturne des Hommes* grâce au zèle de laïcs fervents, tels Hermann Cohen, Raymond de Cuers, M. de Benque. Il faut compter des Instituts plus anciens également présents à Paris, notamment les *Bénédictines du Saint-Sacrement* fondées par Catherine de Bar, rue Tournefort, et les *Bénédictines du Saint-Sacrement de Saint-Louis du Temple*, rue Monsieur, avec lesquelles le p. Eymard sera en relation.

La grâce de Fourvière s'inscrit dans ce contexte. Pendant plusieurs années, avec l'aide de R. de Cuers qui

2. Cf. Philippe BERGER, *Le processus d'« aggiornamento » dans la Congrégation du Saint-Sacrement*, Mémoire de maîtrise pour la Licence de théologie, Paris, Institut Catholique, I.S.P.C., 1988, 131 p. (non publié).

reçoit la prêtrise en 1855, il va tenter de créer « l'Ordre du Saint-Sacrement », comme une réplique masculine de l'*Adoration Réparatrice*. Mais ce projet n'aboutit pas.

Lorsqu'il reçoit, le 13 mai 1856, l'autorisation de Mgr Sibour, archevêque de Paris, de fonder la Société du Saint-Sacrement, sa visée s'est élargie : elle est à la fois contemplative et apostolique. « Nous voulons prendre toute la pensée eucharistique », écrit-il.

La forme de vie de sa Congrégation est tributaire de la théologie de son époque, en particulier de la théologie post-tridentine de l'Eucharistie :

- avec la prééminence de la « présence réelle » du Seigneur dans l'eucharistie,
- et une organisation de la vie religieuse conçue comme « un service d'adoration ».

Il n'est que de reprendre l'ordre des premiers chapitres des *Constitutions* de 1864 : après le chapitre 1^{er} sur la fin de l'Institut, les chapitres 2 à 7 traitent successivement : du service de l'adoration, – ce qu'il faut observer dans l'exposition, – comment nos religieux doivent adorer, – de l'observance des rites sacrés, – de la célébration et de l'audition de la Messe – et de la sacrée Communion.

Cette prééminence de l'adoration sera accentuée en 1875, après la mort du fondateur, par un paragraphe qui verrouille le dispositif : « Comme le service de l'adoration est de lui-même le plus important et doit passer avant tout le reste, que personne n'ose omettre, ou changer ou retarder l'heure qui lui est échue, sans la permission du supérieur » (*Constitutions* 1875, chap. 3, n° 2).

D'autre part, le culte de l'exposition est toujours festif : le « trône d'exposition » est orné de fleurs naturelles et comporte un nombre de cierges prescrits en fonction de la solennité. Le texte de référence sur ce point est l'*Instruction Clémentine* qui détermine l'organisation et les modalités des Quarante Heures à Rome³. Parmi les com-

3. Les « Quarante Heures » sont instituées à Rome par le pape Clément VIII (Constitution *Graves et diuturnae* du 25 novembre 1592). L'*Instruction*, rédigée un siècle plus tard par Clément XI, paraît

mentaires qui ont suivi, il faut noter celui de Gardellini. Le P. Eymard s'y réfère et a le souci d'intégrer dans son cérémonial les usages romains.

C'est ainsi qu'il prescrit l'usage du baldaquin blanc pour l'exposition. En réalité, dans la deuxième communauté fondée à Marseille par le P. de Cuers, celui-ci utilise le manteau royal. Cette pratique, qui s'inspire des fastes de la Cour des Tuileries, va devenir commune dans la plupart des églises de la Congrégation pendant presque un siècle. Dans cette perspective, le service de l'adoration est perçu comme « une garde d'honneur ».

Il serait injuste d'en rester à ces modalités si l'on veut saisir la pensée du P. Eymard⁴. Lui-même connaît, comme fondateur, une évolution importante qui le fait passer de « l'extérieur » à « l'intérieur », – de la splendeur du culte au « cénacle intérieur », à la suite de son vœu de la personnalité. Dans un très beau texte, il présente la messe comme « la source vitale, en même temps que le sommet de toute la religion ». Il situe l'adoration dans le prolongement de la célébration – « l'adoration qui ne se fait bien que par la communion », – et il invite à prier selon « la méthode des quatre fins du sacrifice ». Il promeut la communion, et la communion fréquente. Il catéchise les jeunes ouvriers du 14^e arrondissement à Paris et les prépare à la première communion. Il associe à son œuvre des « Dames Catéchistes », qui deviendront les Servantes du Saint-Sacrement. Il groupe les fidèles dans des associations, pour les aider à ressourcer leur vie spirituelle à l'Eucharistie, et se propose de grouper semblablement les prêtres.

le 21 janvier 1705. Le texte actuel avec son commentaire a été publié par Clément XII le 1^{er} septembre 1731. Texte dans *Decreta authentica Congregationis Sacrorum Rituum*, vol. IV, Rome, 1900, p. 3-151.

4. Sur le P. EYMARD et son message, cf. la biographie que j'ai publiée : *Pierre-Julien Eymard, apôtre de l'Eucharistie*, Paris, Médiaspaul, 1992, 383 p.

À la suite de Vatican II

La « rénovation adaptée » de notre Congrégation à la lumière de Vatican II allait non seulement nous conduire à changer des modalités de notre vie religieuse, mais aussi nous engager à « repenser » le charisme de notre Institut à la suite du P. Eymard. Trois éléments ont été pris en compte de façon particulière :

1. une approche nouvelle de l'Eucharistie,
2. une relecture du charisme du P. Eymard,
3. une nouvelle perception des besoins de l'Église et de la société.

1. Une approche nouvelle de l'Eucharistie. Vatican II a souligné fortement le rôle central de l'Eucharistie dans la vie de l'Église, et de façon spéciale de la célébration de l'Eucharistie dans la liturgie. De ce fait, il ne s'agissait pas simplement de modifier quelques points particuliers des Constitutions, mais de rédiger un texte neuf. Partir de la célébration pour affirmer la légitimité et la valeur de l'adoration eucharistique, c'était, d'une certaine façon, opérer une révolution copernicienne et libératrice, car elle se situait dans le contexte nouveau du Concile Vatican II,

- avec son ecclésiologie et son ouverture au monde,
- avec le renouveau de la liturgie et le rôle du Saint-Esprit,
- avec la mission spécifique des laïcs dans l'Église.

Ce travail a permis à la Congrégation d'avoir une conscience plus vive de son charisme et de sa mission.

Au plan de la recherche et de la rédaction de la Règle de vie, il convient de signaler les textes conciliaires et post-conciliaires, en premier lieu la Constitution sur la sainte Liturgie *Sacrosanctum Concilium* (4 décembre 1963), l'Encyclique de Paul VI *Mysterium fidei* (3 septembre 1965) et l'Instruction de la Congrégation des Rites *Eucharisticum mysterium* (25 mai 1967). Ils constituent les textes de référence.

2. *Une connaissance renouvelée du Fondateur.* Alors que se déroulait le Concile, le P. Saint-Pierre et le P. Cave engageaient des travaux historiques sur le p. Eymard⁵. En particulier, la thèse de Saint-Pierre, même si elle n'est pas exempte de critiques, renouvelait l'image d'Eymard : la notion de progression dans la découverte de sa vocation, l'importance du « vœu de la personnalité » comme fondateur, la dimension « nouvelle » de son message, le primat de l'agapè et le rôle de l'Esprit Saint constituaient autant d'éléments qui enrichissaient sa pensée.

Au niveau de la Congrégation, il y eut progressivement un déplacement de l'image du Fondateur : le P. Eymard n'était plus le fondateur mythique, intemporel, qui avait tout dit. C'était un homme, avec une personnalité complexe, riche, moderne, et la lecture de certains de ses textes en étaient renouvelée. Sa pensée n'apparaissait pas figée une fois pour toutes. Il nous invitait à la créativité et à l'audace. On redécouvrait la dimension prophétique de son message à son époque et sa mission de précurseur pour notre temps.

3. *Enfin*, si le retour aux sources nous renvoyait à l'Eucharistie et au Fondateur, « *la correspondance aux conditions nouvelles de l'existence* », selon le langage du Concile (*Perfectae caritatis*, n° 2), nous invitait à prendre en compte les défis du monde contemporain.

Qu'il suffise de noter quelques points majeurs :

- une exigence d'approfondissement du mystère de l'Eucharistie selon toutes ses dimensions,
- la mission de l'Église dans le monde selon *Gaudium et spes*,

5. Le P. Cave a étudié de façon systématique une période de sa vie, de 1845 à 1851, pour mieux percevoir l'origine de sa vocation eucharistique (*Eymard, the years 1845-1851*, Rome, 1969 – trad. française, Rome, 1997). Le P. Saint-Pierre a cherché à saisir l'itinéraire spirituel d'Eymard. Il a publié sa thèse sous le titre « *L'Heure* » du Cénacle dans la vie et les œuvres de P. J. Eymard, avec comme sous-titre *Histoire d'une progression dans l'expérience du mystère eucharistique* (Lyon, Lescuyer, 1968, 463 p., illustré).

- la dimension sociale de l'Eucharistie et l'engagement au service des pauvres,
- les exigences œcuméniques de la vie ecclésiale,
- la sécularisation de nos sociétés occidentales,
- la nécessité d'une inculturation au niveau des jeunes Églises.

Beaucoup plus sobre dans ses déterminations, la *Règle de vie* rénovée élargissait d'autant le champ de la mission de la Congrégation et redéfinissait la place de l'adoration dans notre style de vie et dans notre ministère.

En conclusion

Ce survol de notre histoire, en cette période de mutations, est révélateur des changements inhérents à la vie de l'Église.

En ce qui nous concerne, il nous est apparu que, malgré la désaffection rapide et presque générale de l'adoration du Saint-Sacrement dans notre société, celle-ci faisait partie de notre mission, qu'elle était un élément important de notre patrimoine spirituel, que non seulement nous la conservions, mais que nous cherchions à la promouvoir. Sur ce point, nous le savons, la situation est très différente selon les aires géographiques.

D'autre part, spontanément à partir des années 1970, de nouveaux groupes spirituels, charismatiques pour la plupart, découvraient la pratique et la richesse de l'adoration eucharistique, sans se relier nécessairement à des courants antérieurs.

L'adoration eucharistique ne saurait être réduite à une « pratique » de piété parmi d'autres. Aussi est-il nécessaire de la situer dans la totalité du mystère eucharistique et de l'enrichir de tout ce qui la constitue : son lien avec la célébration et la communion, le rôle de la Parole de Dieu et de l'Esprit Saint, sa relation avec la communauté et avec la vie.

Alors, elle contribue grandement à une compréhension plus large, plus profonde de l'Eucharistie, et à la réalisa-

tion ce que la liturgie demande en la fête de la Pentecôte :
 « que l'Esprit Saint nous fasse pénétrer plus avant dans le
 mystère eucharistique et nous ouvre à la vérité tout
 entière » (Prière sur les offrandes).

André GUITTON, S.S.S.